



**CENTRE DE DROIT MARITIME ET DES TRANSPORTS**

FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE  
UNIVERSITE PAUL CEZANNE – AIX-MARSEILLE III



*Mention Droit des Affaires*

**MASTER PROFESSIONNEL 2<sup>ème</sup> année**  
**« DROIT MARITIME ET DES TRANSPORTS »**

*Sous la Direction de Christian SCAPEL*

*Année Universitaire 2008-2009*

**PRESENTATION DU CENTRE DE DROIT MARITIME ET DES TRANSPORTS**

Le Centre de Droit Maritime et des Transports, fondé en 1975, par Pierre BONASSIES, **perpétue la tradition de l'enseignement en droit des transports**, illustrée au XXe siècle par Georges RIPERT et Alfred JAUFFRET. Il est dirigé depuis 1995 par Christian SCAPEL.

*Les Masters 2<sup>ème</sup> année « Droit Maritime et des Transports », « Droit du Transport Terrestre » et « Transports Aériens »* constituent les trois éléments du Pôle de Droit des Transports d'Aix-Marseille. Le master « Droit Maritime et des Transports », qui a pris le relais du DESS « Droit Maritime et des Transports » créé en 1975 et le master « Droit du Transport Terrestre », créé en 2005, sont accueillis et administrés par le Centre de Droit Maritime et des Transports. Le master « Transports Aériens », également dirigé par Christian SCAPEL, est, quant à lui, administré par l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA), qui a également son siège au sein de la Faculté de Droit et de Science Politique.

Par ailleurs, le CDMT se réjouit de la mise en place pour la prochaine rentrée universitaire 2008-2009 de la *licence professionnelle « Management et Droit du Transport Maritime »*. Cette formation professionnalisante, issue d'un fructueux partenariat avec le Port Autonome de Marseille (PAM) et l'Institut de Formation et d'Echanges Portuaires du Port Autonome de Marseille (IFEP), sera installée dans les locaux du PAM et placée sous la tutelle scientifique du CDMT.

Le Centre de Droit Maritime et des Transports **a également pour vocation de promouvoir et diffuser la recherche scientifique en droit des transports maritime, aérien et terrestre**

S'appuyant sur la richesse du fonds documentaire du CDMT, celui-ci *anime et coordonne le travail de l'équipe de chercheurs* (les enseignants et les trente-cinq doctorants rattachés au Centre), dont les thématiques de recherche peuvent s'articuler autour de ces trois grands axes : « Transports, sécurité, sûreté, qualité », « Transport et droit de l'environnement » et « Transport et contentieux ».

*Afin de valoriser et diffuser la recherche en droit des transports*, le CDMT a créé deux collections dans lesquelles sont publiés des travaux de doctorat : la « Bibliothèque du Centre de Droit Maritime et des Transports » et la « Bibliothèque de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA) ».

Ensuite, chaque année, sont mis en ligne sur ce site internet les mémoires des étudiants des masters « Droit Maritime et des Transports » et « Droit du Transport Terrestre », apportant ainsi des références en droit des transports à toutes personnes intéressées : professionnels, étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs, experts et magistrats ...

Chaque mois, est publiée une newsletter rédigée par les étudiants ayant trait à l'actualité du monde des transports.

Le CDMT a **développé un réseau de partenariats**, avec notamment, l'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (IMTM), le Port Autonome de Marseille et ADEMAR, Association des anciens du CDMT, ainsi que ce nombreuses universités étrangères (Université du Queensland, Université du Québec, Université de Gênes, Université de Tunis, Institut Maritime d'Alexandrie, notamment).

# PRESENTATION DE LA FORMATION MASTER « DROIT MARITIME TRANSPORTS »

## OBJECTIFS

Le monde maritime est un monde fermé, dont le droit et les métiers sont tout à fait spécifiques. Ce Master a pour objectif d'en faire acquérir la maîtrise dans toutes les branches qui s'articulent autour du transport maritime international. Il est complété par une formation au droit du transport aérien, du transport terrestre et du transport multimodal, car aucune branche du transport, malgré sa spécificité ne peut ignorer les autres dans une approche qui tend à devenir globale.

## DEBOUCHES

### **Secteurs d'activité**

- Entreprises maritimes : armateurs, assureurs maritimes, Ports, Affaires maritimes, agent courtiers maritimes, risk manager
- Auxiliaires de transport : Transitaires, Opérateurs de transport multimodal
- Expertises, Assurances, Barreau

### **Métiers**

- Directeur juridique des entreprises du secteur maritime
- Juristes, rédacteurs des compagnies d'assurances maritimes
- Avocats maritimes (sous réserve de l'obtention du CAPA)
- Experts maritime / transport
- Arbitrage
- Juristes organisations internationales spécialisées : commission, Organisation Maritime Internationale
- Poste d'Inspecteur des affaires maritimes (sur concours)

## CONDITIONS D'ACCES

**En formation initiale** : Maîtrise ou master de Droit ou diplôme équivalent

Le nombre de place étant limité, l'admission des étudiants s'effectue après sélection sur dossier et un entretien éventuel.

L'étudiant aura choisi en Master 1 trois pré-requis parmi les matières suivantes : Droit aérien, Droit de la concurrence, Droit des assurances, Droit des contrats d'affaires, Droit international privé, Droit du commerce international, Droit maritime

**En formation continue** : L'accès à la spécialité est ouvert aux personnes intégrées dans la vie active (salariés, professionnels libéraux, demandeurs d'emploi).

La scolarité peut éventuellement, dans le cadre de la formation continue, être effectuée en 2 ans.

- Accès possible par validation des acquis de l'expérience (voir conditions au bureau de la VAE) : oui

La formation est ouverte aux étudiants dans la limite de 30 places.

## **EQUIPE ENSEIGNANTE**

<b>Pierre ALBERTINI</b>	Assureur maritime, expert en avaries communes Membre du CESAM
<b>Pierre BONASSIES</b>	Professeur Honoraire à l'Université d'Aix-Marseille III Président Honoraire de l'Association Française de Droit Maritime
<b>Michel BOTALLA-GAMBETTA</b>	Administrateur en Chef des Affaires Maritimes
<b>Olivier DARBES</b>	Juriste maritimiste à la Direction Juridique de la CMA-CGM
<b>Philippe DELEBECQUE</b>	Professeur à l'Université de Paris I Président de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris
<b>Bernard DREYER</b>	Courtier maritime Formateur - ACI Conseil et Formations en Commerce et Transports Internationaux
<b>Commandant Georges FIGUIERE</b>	Ancien Commandant au long cours, Arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris Expert maritime
<b>Gregory GIL</b>	Consultant en site internet
<b>Daniel HOENIG</b>	Expert industriel Consultant auprès d'entreprises de transport routier
<b>Catherine KIRBY-LEGIER</b>	Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille III
<b>Bernard PESTEL</b>	Commandant de bord Professeur Associé à l'Université d'Aix-Marseille III Directeur de l'IFURTA
<b>André POTOCKI</b>	Conseiller à la Cour de Cassation
<b>Robert REZENTHEL</b>	Directeur Juridique du Port Autonome de Dunkerque
<b>Christian SCAPEL</b>	Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille III Directeur du Centre de Droit Maritime et des Transports Directeur Scientifique de l'IFURTA Président de l'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes
<b>Claude STEINMETZ</b>	Directeur délégué SNCF-TER
<b>Benoît TRIDON</b>	Chargé de projet à Calyon Banque

## **PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**

### **Unité d'enseignement 1 : 18 crédits - Coefficient 6 - Droit maritime**

*Permet l'acquisition des notions juridiques fondamentales du droit maritime*

#### **Droit maritime général (40 h) - Pierre BONASSIES**

*Etude des Institutions étatiques, internationales et communautaires*

*Le navire : notion, conditions d'attribution du pavillon, le contrôle, la vente, la construction, modalités de son exploitation, la saisie*

*Etudes des différents intervenants du secteur maritime : l'armateur, le capitaine, auxiliaires de transports*

*La responsabilité et les limitations de responsabilité de ces acteurs*

#### **Droit du transport maritime (40 h) - Christian SCAPEL**

*Etude des différents contrats maritimes : contrats d'affrètement (affrètement au voyage, affrètement à temps, affrètement coque-nue), Contrats de transport*

*marchandises, Contrats de transport passagers*

*Obligations et responsabilité des parties au contrat*

#### **Assurances maritimes (20 h) - Pierre ALBERTINI**

*Assurances sur corps et facultés, assurances de responsabilité, avaries communes  
P&I Clubs*

#### **Droit portuaire (10 h) - Robert REZENTHEL**

*Etude du Régime juridique de l'exploitation portuaire, notions de concessions portuaires*

### **Unité d'enseignement 2 : 6 crédits - Coefficient 2 - Transport Terrestre et Aérien**

*Permet l'appréhension du droit des autres modes de transport*

#### **Droit du Transport terrestre (30 h) - Philippe DELEBECQUE**

*Etudes des règles (conventions internationales (CMR), Lois (LOTI), et textes*

*(Contrat-types), entre autres, qui régissent le transport terrestre, détermination de responsabilités des différents acteurs du transport de marchandises et de voyage*

#### **Transport aérien (30 h) - Bernard PESTEL**

*Etudes des régimes définis par les conventions internationales du transport de marchandises, de passagers, et des règles de détermination des responsabilités (Convention de Varsovie et Convention de Montréal)*

#### **Transport multimodal (30 h) - Christian SCAPEL**

*Contrat de transport multimodal : cadre juridique, étude du document de transport multimodal, responsabilité de l'entreprise de transport multimodal*

### **Unité d'enseignement 3 : 6 crédits - Coefficient 2 - Environnement du Transport**

*Comprendre l'activité du transport maritime dans son ensemble*

#### **Ventes internationales (20 h) - Bernard DREYER**

*Etudes des incoterms, crédits documentaires*

#### **Sécurité et sûreté maritime (20 h) - Michel BOTALLA-GAMBETTA**

*Appréhender la réglementation (conventions internationales, lois et décrets) qui permettent d'assurer la sécurité des gens en mer, d'agir en cas de pollution maritime par hydrocarbures (Convention MARPOL), d'assurer la sûreté en mer et sur les bâtiments maritimes (Code ISPS), Connaître les acteurs qui en contrôlent le respect*

**Pratique maritime (10 h) - Georges FIGUIERE**

*Appréhender l'aspect pratique de l'activité maritime*

**Contentieux Maritime (10 h) - Olivier DARBES**

*Etude de litiges liés à l'activité du transport maritime : analyse des documents, quelles sont les pistes envisageables pour le résoudre, quelles actions à engager*

**Economie Maritime (20 h) - Benoît TRIDON**

*Présentation de la géographie du transport maritime, Analyse de documents financiers, Présentation du marché de ventes de navires*

**Pratique documentaire (20 h) - Catherine KIRBY-LEGIER**

*Etude de documents en anglais de droit maritime : charte-partie, connaissance,*

**Unité d'enseignement 4 : 30 crédits - Coefficient 10 - Professionnalisation**

**Mémoire (Coeff. 8)**

**Stage de 2 mois (rapport de stage coeff. 2)**

**Conférences hors maquette :**

**André POTOCKI, Conseiller à la Cour de Cassation**

*Techniques de la cassation*

**Claude STEINMETZ, Directeur délégué SNCF-TER**

*Délégation de service public*

**Grégory GIL, Consultant en informatique**

*Création et gestion de site internet*

**ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

- La formation se déroule d'octobre 2008 à septembre 2009.
- Les enseignements, qui représentent un volume horaire de 300 heures, se déroulent d'octobre à mai, les mercredi, jeudi et vendredi et certains samedis
- Les étudiants effectuent un stage d'au moins deux mois et rédigent un mémoire. Le contrôle des connaissances combine épreuves écrites et orales et contrôle continu.

**ATOUS EN VUE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Le site internet est un véritable outil de communication et de valorisation de la recherche de nos étudiants, mais également de promotion dans leur carrière professionnelle. Très fréquemment consulté par les professionnels qui recherchent un stagiaire ou qui proposent un emploi, le site du CDMT est un outil qui vous permet de diffuser :

- CV
- newsletter
- Mémoire de fin d'année

Un deuxième outil est mis à votre disposition dans votre recherche d'emploi, il s'agit du réseau des anciens, environ 800 personnes, entretenu par l'Association ADEMAR (Association des Anciens Etudiants du DESS droit maritime et des Transports), qui met à disposition des adhérents un annuaire des anciens.

## **CADRE DE TRAVAIL**

Le Centre de Droit Maritime et des Transports gère la salle de la navigation (salle 201 de la faculté de droit), dotée d'une riche bibliothèque de droit des Transports internationaux. Elle abrite à la fois les enseignements du master, ainsi que les recherches des chercheurs, doctorants et étudiants du master.

### *a/ L'organisation s'effectue de la manière suivante :*

- Activités de recherche : la bibliothèque est ouverte les lundi, mardi et samedi
- Ouverture de la bibliothèque de l'IFURTA : tous les jours sauf mercredi après-midi de 9h30 à 17h30
- Activités d'enseignements : la salle est réservée pour les cours des deux masters les mercredi, jeudi et vendredi

### *b/ Le fonds Documentaire*

Le fonds documentaire a été largement développé depuis 1995 : collections complétées et mises à jour, reliure des périodiques (50 périodiques disponibles dont 18 étrangers). Le fonds comporte plus de 3000 ouvrages.

Tous les ouvrages parus depuis 1996 en droit maritime, tant en français qu'en anglais, ont été acquis de façon systématique. Les ouvrages importants et utiles dans les autres branches du droit des transports (ferroviaire, fluvial, aérien, multimodal) ont été également achetés, constituant ainsi la seule bibliothèque de référence en droit des transports pour le sud de la France, et probablement la plus riche en France.

Il est à noter également que l'IFURTA dispose d'une bibliothèque spécialisée au droit aérien.

### *c/ Outils informatiques :*

La bibliothèque est équipée de 7 ordinateurs. Six de ses ordinateurs sont reliés au réseau internet et sont reliés à une imprimante. Le septième poste, quant à lui, sert à la consultation de la base de données du fonds documentaire et à la lecture des CD-ROMS.

## **COUT DE LA FORMATION**

- Droits universitaires nationaux : à titre indicatif, ces droits étaient de 411,57 € , sécurité sociale comprise (environ 385.57 € , sans Séc. soc.) en 2007/2008 (les droits pour l'année universitaire 2008-2009 ne seront connus que début juillet)
- Redevance pour prestations complémentaires : 300 € (sous réserve de l'approbation des conseils universitaires)
- Droits en formation continue (Sous réserve de modifications):
  - 2500 € dans le cas d'un financement personnel
  - 5000 € dans le cas d'un financement par un organisme (Employeur, FONGECIF,...)

## **CANDIDATURE**

### **Prendre contact auprès de la scolarité Master 2**

Retrait dossier de candidature : 21 avril au 4 juillet 2008

Dépôt dossier de candidature : le 15 juillet 2008 excepté pour les étrangers et les étudiants erasmus. un examen du dossier ne pourra intervenir qu'à titre exceptionnel en septembre

Retrait du dossier d'inscription, après acceptation du dossier de candidature : de mi-juin au 18 juillet et du 26 août au 10 octobre 2008

Inscription : début juillet au 10 octobre 2008 (muni de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu)

## **CONTACTS**

### **Secrétaire de la Formation**

Martine CHERON  
Centre de Droit Maritime et des Transports  
Faculté de droit et de Science Politique  
3, avenue Robert Schuman  
3628 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1  
Tél. : 33 (0)4 42 17 28 62 – Fax : 33 (0)4 42 17 29 12  
E-mail : [secretariat.cdmt@univ-cezanne.fr](mailto:secretariat.cdmt@univ-cezanne.fr)  
<http://www.cdmt.org>

### **Secrétariat de la scolarité Master 2**

Tél : 04 42 17 25 95 ou 04 42 17 25 40  
Email : [scoladroit.master2@univ-cezanne.fr](mailto:scoladroit.master2@univ-cezanne.fr)

### **Validation des Acquis de l'Expérience**

Bureau de la VAE  
Mission Formation Continue de l'Université  
Tél : 04 42 93 65 82 <http://www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr>